



Fédération de Chasse Sous Marine
Passion

Association FCSM Passion

923 rte de la Gare

83190 Ollioules

<http://www.fcsmpassion.com>

Assemblée générale du 12 novembre 2016

Rapport moral du président

Avec cette assemblée générale 2016, notre association entre dans sa dixième année d'existence depuis sa résurrection en 2007. Nous avons abordé cet exercice 2016 sous le signe des épreuves à surmonter ; aujourd'hui, à l'heure du bilan, nous pouvons affirmer que nous n'avons pas failli et maintenu le cap. En fonctionnant avec une équipe active réduite nous avons su à la fois maintenir notre rôle de défense de la pratique sur la plupart des théâtres et notre représentativité. Le nombre de nos membres actifs demeure stable malgré l'augmentation de la cotisation, les valeurs que nous défendons sont reconnues et notre pouvoir d'action demeure efficace. Si nous en sommes là aujourd'hui, nous le devons au travail de nos représentants locaux et au noyau dur de notre équipe CA, qui en cette période difficile, surmonte les remaniements internes, tout en conservant le sérieux et les compétences qui contribuent à la reconnaissance générale de notre fédération. Comme à chaque fin d'année, le président se doit de poser un regard objectif sur le chemin parcouru et la route à suivre, relever les points faibles et les points forts, mais avant toute chose, il tient à remercier l'ensemble des membres actifs qui par leur implication, leur soutien contribuent à la santé actuelle de notre association.

1. La fédération en 2016

- Développement et structure

- Bilan adhésions individuelles/club : Depuis 3 ans la fcsmp rassemble un nombre constant de membres actifs. L'augmentation des cotisations 2016 à 20€ n'a pas enrayé les adhésions mais elles stagnent avec un taux de renouvellement des membres de 56% malgré notre travail de fond. Si l'on regarde les adhésions depuis 2007, 2525 personnes ont adhéré à l'association.
- Bilan personnes morales : 6 clubs et une association de défense csm Corse se sont déclarées personnes morales. Cette année la nouvelle association Esterel Blue Water nous a rejoints ainsi que le club de nage avec palmes CNBV. Parmi ces personnes morales, deux associations le LSMB et les Fils du Goémon Sauvage ont affiliés tous leurs membres. 3 clubs nous ont sollicités pour 2017. Faute de moyens humains, nous n'agissons que très peu au niveau de cette dimension de la fédération. Ces personnes morales qui pourraient représenter des points d'ancrage militants et politiques de la fcsmp ne bénéficient pas d'un réseau privilégié de communication avec la fédération.

- Bilan équipe active : la fcsmp fonctionne en tant actuellement à tous les niveaux grâce à l'implication d'une dizaine de personnes hors actions locales. Le travail interne concerne la gestion des adhérents, la gestion du site et de la communication, la gestion des actions partenariales et politiques. Sur le terrain, nous sommes en manque d'acteurs pour gérer l'ensemble des dossiers qui se présentent à nous. Cependant, nous arrivons à traiter les thématiques les plus importantes en termes d'enjeux de chaque région littorale.

- Relation adhérents et communication

- Site fcsmp : le site de la fédération demeure la pierre angulaire de notre communication. Les informations qu'il propose sont relayées par les forums et les réseaux sociaux. Au-delà de son rôle informatif et pédagogique, il nous permet de mener des enquêtes auprès des pratiquants (denti Méditerranée, bar Nord Atlantique) de proposer des outils participatifs comme l'observatoire et le carnet de chasse que nous avons pu remettre en fonction cette année grâce à Michael. 70% de nos membres cotisants sont passés par le protocole d'adhésion en ligne. Deux administrateurs Cédric Viviani et Michael Dupont et un rédacteur seulement assurent son fonctionnement.
- utilisation mailing payant (42€/10 000 envois) : en réponse à des remarques sur notre manque de communication descendante avec les adhérents, nous avons cette année pour faciliter celle-ci, acquis un outil spécifique de mailing en masse. Les statistiques de rebond sont satisfaisantes et nous incitent à prolonger l'expérience.
- Le Mag est en stand by actuellement, faute d'infographiste suite aux ennuis de santé d'Alain Agostinelli. L'édition numérique de la maquette représente en soi une centaine d'heures bénévoles et n'ayant pas aujourd'hui une telle compétence dans notre tissu associatif, il nous est impossible d'envisager une poursuite du Mag pour l'instant.
- Plaquettes et flyers : Nous n'avons pas réalisé d'impression de ces documents cette année et avons vécu sur les stocks restants de 2015. En 2017, il sera nécessaire de les renouveler afin de les actualiser et de s'organiser afin de mieux assurer leur diffusion.
- Rencontres de terrain : régulièrement cette année, à l'initiative de nos membres locaux, la fcsmp est allée à la rencontre de pratiquants dans les décathlons du Var (Nicolas Mourcel et Michael DUPONT) et de Bretagne (Yoann REVERT et Cyprien LE GOAS). Ces actions de sensibilisations aux bonnes pratiques, outre le fait de faire connaître notre fédération des pratiquants occasionnels, nous permettent d'établir de bonnes relations avec ce type de revendeurs de matériel qui peuvent représenter de bon relais entre nous et les pratiquants.

- Perspectives

- Réglementation arbalètes : Il se peut que les arbalètes de chasse sous-marine changent de catégorie d'arme. Si tel est le cas leur utilisation serait liée à l'affiliation du pratiquant auprès d'une fédération agréée jeunesse et sport. La fcsmp n'étant pas agréée serait dans une très mauvaise posture.
- Certificat médical : la modification récente de la législation pour les pratiques sportives impose aux fédérations l'exigence auprès de leurs membres d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique concernée. La fcsmp selon ses

statuts et ses objets n'est pas une fédération sportive au sens du code du sport. De ce fait, elle n'est pas soumise aux dispositions du code du sport relatives au certificat médical. Néanmoins en tant qu'association, nous pouvons si nous le souhaitons exiger des dispositions de nos choix relatives au certificat médical pour l'adhésion de nos membres, notamment ceux qui souscrivent une assurance complémentaire.

- Suivi des pratiques : dans le cadre de l'éventuelle mise en place de quotas mensuels pour le bar en Manche Mer du Nord, le référencement des pratiquants serait incontournable. Reste à savoir sous quelle forme et dans quelle mesure les fédérations y seront associées. En attendant les décisions de Bruxelles, nous prenons déjà nos dispositions.
- Comme depuis des années, nous sommes à la recherche de la ou les personnes qui pourront établir efficacement le lien entre le CA où se joue nos décisions politiques et nos représentants de terrains où se jouent nos actions. Nos personnes morales représentent un potentiel d'action énorme que nous devons savoir exploiter et cela passera par la mise en place d'interlocuteurs privilégiés.

2. Partenariats

Nous avons compris depuis plusieurs années que le combat pour la survie de la chasse sous-marine ne se limite plus à l'action de ses seuls représentants. En s'identifiant à l'image plus générale du pratiquant pêcheur de loisir, notre action militante s'est construite autour des partenaires avec qui nous collaborons. élargissant ainsi le champ de notre rayonnement.

- Assises de la plaisance et des pêches de loisir en mer: Nous avons eu confirmation lors de nos participations aux deux premières éditions que cet évènement renforce nos collaborations avec les autres représentants de la pêche loisir et favorise notre reconnaissance institutionnelle. C'est pour cela que nous souhaitons nous réengager pour l'édition 2017 (3000€).
- Confédération du nautisme : nous avons adhéré à la première mouture de ce puissant consortium construit autour de la très puissante FIN. Axé sur des problématiques qui balaient de façon très large les enjeux de la gestion des pratiques maritimes, nous estimons que le rapport coût /intérêt pour notre fédération de chasseur sous-marins est trop élevé (2000€)
- IFSUA : (1500€) cet organisme nous offre une ouverture sur les discussions européennes et permet aux chasseurs sous-marins français d'y être représentés. Cette année fcsmp a pu directement intervenir à Bruxelles par ce biais.
- Partenariats sciences participatives : bien que nous soyons nous-même acteurs en la matière avec l'observatoire fcsmp, nous poursuivons nos collaborations en cours avec les organismes medobs , ghost med (engins abandonnés) et ELV (suivi des zoostères Plateau du Four). Une collaboration avec le Sivom des Maures au sujet du corb est en cour de discussion.

3. Accès aux décisions, à la mer et à la ressource

- Gestion du littoral :

Pour pouvoir défendre nos droits en mer et face à la ressource, l'accès aux instances décisionnelles représente une obligation. Partout où nous pouvons placer des représentants chasseurs sous-marins, nous pouvons négocier les mesures.

- CESC Calanques et Port Cros : Alexandre Sassatelli est le représentant pêche loisir du CESC des Calanques. Au CESC de port Cros, Eric Teisseire et Sébastien Vezaro sont les représentants fcsmp.
- Cap Corse : U falcone a intégré le conseil de gestion du Parc marin. Nous le devons à la présence régulière de Jean François De Marco et Morgan Sire aux tables de discussions.
- Réserves Baie de Seine N2000 : Pierre Feuilly a participé très activement aux âpres négociations qui ont précédé la mise en place de zones de réserve raisonnables.
- Interdiction hivernale 06 : Si aujourd'hui on peut pêcher en hiver dans le département, on le doit au travail de longue haleine toujours en cours de Jonathan Chauvin, Bastian Higelin et Romain Benoît. L'interdiction n'étant que partiellement levée, nos représentants continuent les négociations avec la prud'homie de Cannes réclacitrante.
- Conseil de façade Manche Mer du Nord. Pierre Feuilly siège en tant que membre du conseil et œuvre au sein de la commission spécialisée loisir et tourisme. C'est au CMF qu'est définie la politique maritime régionale, en être partie prenante représente pour nous une belle opportunité en terme d'image institutionnelle.
- Cantonnement Porquière Palavas : Pour la première fois les csm sont directement associés au processus de création et de suivi d'un cantonnement de pêche et de plongée grâce au travail local de Christian Viala.
- Présence au comité de pilotage de l'association du Peuple des Dunes. Au sein de cette structure, Arnaud Réthoré milite contre l'extraction de sable en Baie de Lannion.

- Gestion de la ressource

- Port Cros : négociations quotas validés. 3 pièces par pêcheur et par jour pour les poissons nobles (cf liste), les céphalopodes et les araignées. Une action de recours est en cour contre le droit d'antériorité et l'exclusion des csm de certaines zones.
- Calanques : négociations quotas loisirs en cours. On se dirige vers une limite globale différente de celle mise en place à Port Cros.
- Le bar en zone nord : l'essentiel du travail de défense des loisirs a été réalisé à Bruxelles par l'EAA, sous la houlette de Jean Kiffer avec qui nous collaborons régulièrement. Grâce à l'IFSUA , nous avons pu établir des contacts avec des commissaires européens. Nous avons mis en ligne une enquête sur la pêche sous-marine du bar en Manche Atlantique. Celle-ci a récolté près de 500 participations qui vont nous permettre d'établir des statistiques sur l'impact réel de notre pratique.

A l'heure qu'il est la commission européenne propose une limite mensuelle de 10 bars par pêcheur. Si celle-ci est validée par le conseil des ministres, il y a de fortes chances que les fédérations loisirs soient mises à contribution pour la gestion de la mise en œuvre du suivi de la mesure. Nous réfléchissons déjà en ce moment aux divers protocoles de suivi que nous pourrions proposer aux pratiquants.

- Pêche du thon : de nombreux adhérents nous sollicitent pour que la fédération s'engage dans la gestion de bagues comme l'a fait la fressm. D'un point de vue administratif, nous avons certainement la possibilité de le faire. Cependant cela représente une très grosse charge en termes de gestion même si nous n'obtiendrions qu'un faible nombre de bague ?
- Moratoire mérrou-corb: depuis leur mise en place en Méditerranée, les actions que nous avons initiées sont en cours. Celles-ci visent un double objectif : la remise en cause des conditions de mise en place de ces moratoires ; la préparation des futures discussions qui précéderont leur éventuelle reconduction.
 - ✓ Recours contentieux : le recours contentieux porté devant le tribunal administratif a été rejeté en Corse, celui de Côte d'Azur également. Notre avocat est pessimiste sur l'issue d'un éventuel recours en appel...
 - ✓ Observatoire fcsmp : les statistiques issues des deux premières années ont permis d'étayer l'argumentaire de nos avocats. Au-delà, ces données nous serviront lors des discussions qui auront lieu au sujet du bien-fondé de leur prorogation. L'outil est performant et nous permet d'établir des cartographies précises mais aujourd'hui peu de pratiquants s'y intéressent.
- Actions de terrain : comptages Calanques/nettoyages Brusc-Toulon. Ces actions locales sont devenues traditionnelles et permettent bien sûr d'ancrer dans le paysage local l'image et les valeurs défendues par la fédération. Comme dit par ailleurs, nous pourrions mieux utiliser le potentiel de nos personnes morales pour multiplier ce type d'actions. Ce que réalise le club LSMB du Brusc en est un bel exemple !

4. Conclusion

Je dis toujours que la fcsmp est un outil à la disposition des volontés locales qui souhaitent avoir un moyen d'expression. C'est toujours le cas. Partie de rien en 2007, notre structure représente aujourd'hui un acteur reconnu et incontournable de la défense et de la représentation de la chasse sous-marine en France. Chaque année qui passe, nous constatons notre perfectibilité, dans le fonctionnement et les actions, chaque année qui passe nous nous interrogeons sur la portée de nos combats et leur efficacité mais chaque année qui passe nous savons évoluer et nous adapter face aux difficultés rencontrées, et nous sommes toujours là !

Nous pouvons être fiers de ce parcours associatif, du chemin réalisé ensemble et surtout de tous ceux qui nous ont accompagnés à un moment ou un autre dans cette aventure humaine, sans oublier Christian Génète, notre fondateur.

Aujourd'hui, l'organisation de nos actions doit faire face à une dimension européenne nouvelle où tout reste à construire pour nous : les dossiers brûlants s'empilent. L'année 2017 représentera sans nul doute un sérieux challenge pour fcsmp et nous aurons certainement besoin de ressources et d'énergies nouvelles pour parvenir à maintenir la qualité et le rayonnement de notre action !

Un grand merci à tous!

Pascal Mathieu